Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

**Band:** 4 (1901)

**Heft:** 206

**Artikel:** Publications officielles

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-285662

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

# Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 26.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Delle. — Du 12. Hartmann Léon, sellier, de Epiquerez, et Desbœuf Caroline-Marie, repassense, de Courgenay. — Du 16. Billieux, Ernest-Paul-Baptiste, monteur de boîtes, de Fregiécourt, et Heinis Marie-Eugènie, cuisinière, de Pfetterhausen. — Du 18. Spinhirny Jean, domestique, de Delle, et Lassale Marie-Rosine-Mélina née Gainon, pierriste, de Réclère. — Du 18. Beuglet Henri-Justin-Alphonse, aubergiste de Courrendin, et Brilloüin Jeanne, de Paris. — Du 21. Chevillat Albert, remonteur, de Montmelon, et Nicod Marie-Barbe-Hortense née Froidevaux, de Cortébert. — Du 22. Ratheau Anguste-Léon, employé de commerce, de Thorey-sur Ouche, (France) et Boulère Cécile-Marie-Stéphanie, de Vic-des-Prés (France).

## Décès.

Du 1". Voisard Annette, née Bourgeois, conturière de Fontenais, née en 1845. — Du 3. Bessire, Marie-Ursule, née Bader, de Péry, née en 1831. — Du 3. Anweg Arsène, menuisier de Vendlincourt, né en 1849. — Du 6. Ulmann, enfant mort-née, fille de Constant, négociant, et de Caroline née Jung, de Epiquerez. — Du 7. Huber Henriette, née Heilmann, marchande de menbles, de Eppingen, duché de Bade, née en 1856. — Du 9. Hagueuauer Judas, rentier, de Bergheim, (Alsase), né en 1823. — Du 9. Mahon Henriette, couturière, de Bressaucourt, née en 1845. — Du 10. Chevillat, Jean-Baptiste, docteur en médecine, de St-Ursanne, né en 1832. — Du 12. Bertin, Sophie-Marie, fille de Charles, fermier, et de Clotilde, née Darceot, de Fleurey, née en 1901. Du 14. Tièche, Jeanne-Marguerite, fille de

Du 14. Tièche, Janne-Marguerite, fille de Joseph, et de Fidélia, née Moine, de Porrentruy, née en 1901. — Du 16. Parietti Clara, fille de Bernard et de Marie-Louise née Spechbach, de Bosco-Valtravaglia (Italie) née en 1901. — Du 23. Baour, Léon-François, horloger, de Boécourt, né en 1860. Du 23. Usberti Paul, fils de Charles et de Marie-Christine née Caillet, de Zibello (Italie), né en 1901. Du 27. Ribaut, Maria-Julia-Germaine, fille de Ernest et de Marie née Gueuin, d'Ocourt, née en 1901. — Du 28. Marti Victoire, née Humair, de Breitenbach, née en 1828. —Du 29. Prêtre, Marie-Mathilde-Lucie, de Boncourt, née en 1869.

# LETTRE PATOISE

Dâ lai Côte de mai.

In évêque était allay faire sai visite pastorale, comme an dit, dans tots les velaidges de son diocèse. Comme ay velay saivoi si les afaints de l'école étint convenablement inchetruts, ay visitay lu-mainme les écoles primaires. Lai régente d'in peté velaidge, qu'était in pô fiere, comme le sont di réchte totes les régentes, dié en ses petétes écolieres devaint l'airivay de l'évêque : Vos seray polies aivô Monseigneur; tiain ay vos interrodgeré, vos répondrait aidé: oui, Monseigneur ; vos n'iy diraipe : Aïe, Erêque! - Coli feut bon. L'évêque airivé ay peu commencé ay interrodgie ces petétes. Ay fesé ay récitay les commandements de Due en enne de ses baichenattes. Tiain elle l'en feut à saitième, comme lay régente lai raivisay aivô sai fiere minne, la petéte, que n'aivaype inco dit le mot Monseigneur, comme lai maitrâce ios aivay bin recommainday, dié: Le bien d'autrui tu ne prendras, Monseigneur, ni retiendras à ton escient. Ce feut in éclat de rire dain tote lai classe ay peu l'évêque bayié enne belle imaidge en cle gamine po ses recommandations.

En rentraint de faire sai visite, l'évêque voyé tchu lai poëtche d'enne belle mâgeon, in gamin que se drassay taint qu'ay poïay tchu le bout des pies po aicreutchie le cordgeou de lai sieutchiatte; main ay ne poivaype l'aipondre. Le bon évêque, qu'ainmay bin

les afains, allé iy tirie cte sieutchatte. Main tiain le gamin oié que quéqu'un veniay euvri lai poëtche, ay dié en l'évèque: Sivannos, les voici que veniant. Le peté s'enfué taint de tchaimbes qu'ay l'aivay, ay pen l'évèque en feut po echepliquay en ces dgens poquoi ay se trovay li. Le chire de lai mâgeon, que cte petéte hichetoire amusé bin, fesé entray l'évêque, le recié comme in prince ay peu iy bayié enne boënne petéte somme po les besoins di diocèse.

Stu que n'ape de bôs.

## Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N · 204 du Pays du Dimanche :

799. ANAGRAMME.

Jonas. Jason.

800. MOTS EN LOSANGE.

801. LANGAGE FRANÇAIS.

Méchant comme un âne rouge.

Rouge, en vieux français, signifiait malicieux malin, méchant : « Les plus rouges sont pris », et c'est encore une croyance populaire que cette couleur est un signe de mauvais caractère.

En termes de vénerie, une bête rouge désigne un fauve, un animal sauvage, et c'est la l'origine de ces locutions proverbiales:

ne de ces locutions proverbiales :
« Entêté comme un âne gris et méchant comme

un âne rouge »

En Russie, le mot rouge, couleur du feu, signifie beau, et on appelle fille rouge une jolie demoiselle.

802. MOTS EN CROIX.



Ont envoyé des solutions partielles: MM. Le Pilier du Cercle Industriel à Neuveville; Myosotis et Pâquerette, rue de la Préfecture à Porrentruy; Un ouvrier déplorant la politique néfaste du Courrier Jurassien qui ruine l'institution des syndicats à Porrentruy; Boule de neige au Noirmont; St-Nicolas à Delémont; Le joueur de mandoline à Glovelier.

#### 807. LOGOGRIPHE.

Sur cinq pieds, je croupis; plus de tête, des ailes.

808. MOT CARRÉ.

X X X X X X X 1. Bravoure.
X X X X X X 2. Cordage.
X X X X X X 3. Concile.
X X X X X X 4. Sans domicile.
X X X X X X X 5. L'une des Muses.
X X X X X X X 6. Revenu annuel.

## 809. VOYELLES.

Compléter les mots suivants en remplaçant les \* par les consonnes manquantes et l'on obtiendra une épigramme de quatre vers :

#### 810. CURIOSITÉS

LES EMBLÈMES.

Quels sont les objets dont on a fait les Emblèmes:

1. Du Salut. — 2. De la Justice. — 3. De la Modération. — 4. Du Travail. — 5. De la Fidélité. — 6. De l'Inconstance?

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 24 courant.

## Publications officielles

#### Mises au concours.

La place de cantonnier de Bourrignon à Scholis (640 fr. avec 5 jours de travail.) S'inscrire jusqu'au 25 décembre 1901.

#### Convocations d'assemblées.

Breuleux. — Le lundi 23 à 2 h. 1/2 pour statuer sur un rapport et discuter des demandes de bourgeoisie.

Bourrignon. — Le 22 à 11 h. pour renouveler les autorités communales.

— Immédiatement après, assemblée bourgeoise pour renouveler les autorités bourgeoises.

Courfaivre. — Assemblée de l'arrondissement de l'état-civil le 15 à 2 h. à la maison d'école pour renommer l'officier de l'état-civil et son suppléant.

Courroux. — Le 22 de 10 à 1 h. pour renouveler les autorités.

Chevenez. — Le 22 à 11 h. 1/2 pour nommer le guet-de-nuit et le garde-champètre.

La Chaux. — Le mardi 24 à 2 h. pour renommer les fonctionnaires.

St-Ursanne. — Le 22 à 11 h. pour prendre connaissance des plans et devis pour la construction d'une halle de gymnastique; reviser le règlement des pompiers et voir si l'on cédera du terrain pour la construction d'un établissement hydrothérapique.

Sonceboz. — Assemblée bourgeoise le samedi 21 à 1 h. pour renouveler les autorités, statuer sur une demande de la fabrique d'ébauches, etc.

Undervelier. — Assemblée bourgeoise le 14 à 2 h. 1/2 pour nommer trois conseillers, décider si l'on cédera l'assistance à la municipalité et si l'on nettoiera un paturage, voter les budgets, etc.

## Cote de l'argent

du 11 Décembre 1901.

Argent fin en grenailles. fr. 97.— le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de bese pour le calcul des titres de l'argent des boites de montres . . . fr. 99.— le kilo.

Editeur-imprimeur : G. Moritz, gérant.